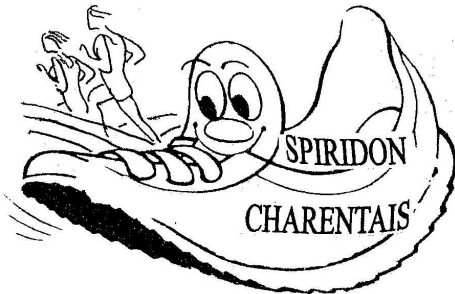


16^e BALADE des RENARDS

Repas et soirée
Zouk et Rock'n roll

Samedi 20 mars 2010
A SAINT CYBARDEAUX
Salle des Fêtes



www.spiridon16.com



RANDONNÉE par ÉQUIPE : 1 COUREUR à PIED + 1 VÉTÉTISTE

- ↳ 30 Km environ, pour "Renards avertis"
- ↳ 14 Km environ, pour "Renardeaux"
- ↳ 14 Km, pour randonneurs / marcheurs.

RÈGLEMENT

Balade/randonnée par équipe : un équipier court, pendant que l'autre l'accompagne en VTT (non fourni par les organisateurs) ; les équipiers devant toujours rester ensemble. Le vélo sert de témoin, les changements sont libres. La seule obligation est de partir et d'arriver à deux... Deux ravitaillements sont prévus sur les parcours.

NOTA : l'organisation ne pourra être tenue responsable des difficultés des parcours, des chutes, des accidents... (Assurance individuelle, certificat médical...) PRUDENCE ! Respect du code de la route sur les voies ouvertes à la circulation.

Port du casque sur le VTT obligatoire.

SITE

Départ et arrivée se feront à la salle des fêtes de SAINT CYBARDEAUX (douches sur place)
L'apéritif, le repas et la soirée Zouk et Rock'n roll auront lieu sur place.

CIRCUITS

A 90% sur chemins et sentiers vallonnés, dans les vignes du Rouillacais.

Le parcours sera balisé et fléché.

Deux ravitaillements sont prévus sur le parcours.

DATE HORAIRES





ACCUEIL le samedi 20 mars 2010 à partir de :	13 H 30
DÉPART randonnées à partir de :	14 H 30
APÉRITIF à partir de :	18 H 30
REPAS et soirée à partir de :	19 H 30

(Bulletin imprimé par nos soins ; NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE)

BULLETIN D'INSCRIPTION - 16^{ème} "BALADE DES RENARDS"

Samedi 20 mars 2010 à SAINT CYBARDEAUX

N°Équipe :	<input type="text"/>	Équipier 1 (ou marcheur individuel)	Équipier 2
Nom :			
Prénom			
N° Tél. :			
Adresse :			

- 30 Km (Renards avertis)  par équipe : 5 € X 2 = €
- 14 Km (Renardeaux)  par équipe : 5 € X 2 = €
- 14 Km (marcheur individuel)  Participation : 5 € X = €
ou accompagnateur
- Repas et soirée  Participation : 15 € X = €

TOTAL : €

Nous participons sous notre entière responsabilité, nous déclarons que notre état de santé nous permet de participer à cette randonnée et nous nous engageons à respecter les consignes de sécurité données par les organisateurs.

Signature :

*** Règlement par chèque libellé à l'ordre du "SPIRIDON CLUB CHARENTAIS"**

Attention : le nombre de places est limité en raison de la capacité de la salle.

ATTENTION 60 équipes maximum

INSCRIVEZ VOUS AU PLUS VITE, vous faciliterez le travail des organisateurs.

Renseignements : 05 45 67 28 52

Bulletin à envoyer à :

Spiridon Club Charentais
Bar le Nil - 142 route de Bordeaux
16000 ANGOULEME

ou

Guy RENAUDEAU
56, rue Jean Jaurès
16160 GOND PONTouvre
 **06 85 70 06 12**